Séance du 07 mars 2022

Le sept mars deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Christian CEVOZ-MAMI, Maire.

Etaient présents : Antony BELLEMIN-MAGNINOT, Gérard PERA, Bernard VALANSOT, Bruno PLANCHE, Didier DAMOUR, Nicolas BERNERD.

Absents excusés : Nicole GENTET (donne pouvoir à Cédric Planche), Nicolas PEPIN, Pascal DUBEUF. Secrétaire de séance : Nicolas BERNERD

- Le recensement s'est déroulé du 20 janvier 2022 au 19 février 2022, le bilan est satisfaisant. La population a répondu en grande majorité par le biais d'internet. Merci à Mme PLANCHE Sylvie pour son investissement. Les résultats seront envoyés par l'INSEE.
- -Prise de connaissance de la nouvelle nomenclature M57 à partir du 01 janvier 2023 et généralisé au 01 janvier 2024, cela va se traduire par un plan de comptes abrégé, des règles budgétaires assouplies.
- Elections présidentielles et législatives, mise en place des permanences du bureau de vote qui se tiendra dans la salle du bas de la mairie. L'ouverture du bureau de vote est de 8h à 19h.
- -Prise de connaissance du parcours de la course cycliste « Classique des Alpes Junior » qui doit se dérouler le 04 juin 2022, les cyclistes arrivent du Col du Banchet-le Bajat-Route de la Vavre et arrivée à la Bridoire. La course devrait passer à Verel de Montbel entre 15h36 et 15h44.
- -Réouverture à la location pour la salle des fêtes, avec une mise en garde pour les locataires, à savoir que la municipalité peut annuler les réservations si la crise sanitaire évolue à la hausse.
- -Pour le prochain budget 2022, la commission urbanisme se réunira le 15-03-2022 à 18h30 et la commission budget le 15-03-2022 à 19h.

Séance levée à 19h50